

Important : Ce complément alimentaire est exempt d'OGM. Il ne contient pas de gluten, ni de colorants, ni d'arômes artificiels. Les boîtes sont recyclables. L'enveloppe des gélules est en hypromellose (cellulose). Ce produit convient à un régime végétarien.

Ingrédients : Additif cellulose, enveloppe de la capsule : hypromellose, vitamine C, extrait de pépins de raisin (riche en polyphénols) 10,64 %, L-arginine 8,68 %, lutéine 3,19%, vitamine E, L-cystéine 2,06 %, acide alpha-lipoïque 1,12 %, stabilisateurs dioxyde de silicium et stéarate de magnésium, bêta-carotène, mélange de caroténoïdes.

En raison des dispositions réglementaires, les informations suivantes doivent être mentionnées : ne pas dépasser la quantité journalière recommandée. Les compléments alimentaires ne doivent pas se substituer à une alimentation variée et équilibrée. Conserver ce produit hors de portée des enfants.

Conserver au sec et à température ambiante.

Complément alimentaire • 60 gélules (34,8 g)

Date de péremption : voir fond de la boîte

Produit de qualité de la Dr. Rath Health Programs BV

Postbus 657 • 6400 AR Heerlen • Pays-Bas

Produit en Allemagne

WWW.DR-RATH.COM

Responsabilité pour une santé universelle

Dr. Rath



Lensivit™

FORMULE RECONSTITUANTE

Complément alimentaire

60 gélules | 2 x par jour

Lensivit™ contient des vitamines, des acides aminés, des caroténoïdes, ainsi que de l'acide alpha-lipoïque ; ce produit est destiné à compléter l'alimentation quotidienne.

Posologie recommandée :
Prendre 1 gélule 2 fois par jour au moment des repas.

Deux gélules contiennent :

| | | VNR* % |
|---|----------|--------|
| Vitamine C (dont acide ascorbique, palmitate d'ascorbyle) | 162,6 mg | 203 |
| Vitamine A (sous forme de bêta-carotène) | 200 µgRE | 25 |
| Vitamine E | 45,2 mg | 377 |
| Polyphénols (extraits de pépins de raisin) | 100 mg | - |
| L-arginine | 80 mg | - |
| L-cystéine | 19 mg | - |
| Acide alpha-lipoïque | 10 mg | - |
| Lutéine | 3 mg | - |
| Mélange de caroténoïdes | 50 µg | - |

* VNR % (Valeurs nutritionnelles de référence) = Pourcentage de valeur nutritionnelle de référence conformément à la réglementation (UE) Nr. 1169/2011



4 260328 551110

015FR231019

FR